

<http://indremonpays.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article10>

Règlement

- Le concours 2022 -

Date de mise en ligne : lundi 3 janvier 2022

Copyright © Concours du CD36 - Tous droits réservés

Règlement du concours 2022

1 - Le concours « L'Indre mon pays » s'adresse aux classes de 4e des collèges de l'Indre. Chaque établissement doit inscrire les classes qui participeront au concours.

2 - Le sujet retenu pour l'édition 2022 est **REPUBLIQUE'INDRE, les Valeurs de la République dans l'Indre**.

3 - Six épreuves doivent être résolues par les classes de 4e inscrites au concours. Chaque classe participante doit constituer six groupes ; chaque groupe doit résoudre une des 6 épreuves ; les différents groupes peuvent s'entraider.

- Accéder aux [épreuves](#) (prochainement)

4 - Pour résoudre les 6 épreuves, les participants font des recherches sur Internet et au CDI de leur collège.

5 - Chaque classe inscrite reçoit :

Un login et mot de passe IMP pour se connecter et voir les 6 épreuves

Un CODE-DOSSARD pour retourner les réponses

6 - Les 6 épreuves sont en ligne sur la plateforme [QUIZINIÈRE](#). Les réponses se font en ligne.

7 - Chaque classe utilisera son CODE-DOSSARD pour envoyer ses réponses. Elle ne doit envoyer qu'une seule réponse par épreuve. On peut commencer une épreuve, la sauvegarder et ensuite la reprendre avant de l'envoyer définitivement. En cas de réponse double ou multiple, seule la première réponse sera examinée.

8 - Pendant la durée du concours, chaque collège organise librement les épreuves selon les modalités qui conviennent à son fonctionnement. Chaque classe de 4e dispose de deux heures pour résoudre les énigmes.

9 - La classe de 4e de chaque collège qui obtient le plus grand nombre de points reçoit un prix de la part du Conseil Départemental de l'Indre.

10 - La classe de 4e qui obtient le plus grand nombre de points par rapport à l'ensemble des classes participantes reçoit le 1er prix départemental offert par le Conseil Départemental de l'Indre.

[http://indremonpays.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/indremonpays/local/cache-vignettes/L400xH125/bandeau_imp_2022_440px-73588.png]